



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°45-2020-272

PUBLIÉ LE 29 OCTOBRE 2020

# Sommaire

## **DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Loiret**

45-2020-10-28-002 - Désignation de M. CROIBIER en qualité de gérant intérimaire de la trésorerie de CHATEAUNEUF SUR LOIRE (1 page)

Page 3

DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du  
Département du Loiret

45-2020-10-28-002

Désignation de M. CROIBIER en qualité de gérant  
intérimaire de la trésorerie de CHATEAUNEUF SUR  
LOIRE



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Direction générale des Finances publiques**

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET DU LOIRET  
4 PLACE DU MARTROI CS 12435  
45032 ORLEANS CEDEX 1

**Direction régionale des Finances publiques  
du Centre-Val de Loire et du Loiret  
Pôle Pilotage et Ressources  
Ressources Humaines**  
4 place du Martroi  
CS 12435  
45032 ORLEANS CEDEX 1  
Téléphone : 02 38 79 69.59

**POUR NOUS JOINDRE :**

Affaire suivie par : Véronique LAFARGE  
Téléphone : 02 38 79 68 19  
Mel : veronique.lafarge@dgifp.finances.gouv.fr

Orléans, le 28 octobre 2020

Le Directeur Régional des Finances Publiques de la Région Centre-Val de Loire et du Loiret soussigné

Vu l'arrêté du 11 avril 2018 relatif à l'organisation du service des comptables publics

**DECIDE**

Article 1<sup>er</sup> : M. Bruno CROIBIER, inspecteur divisionnaire hors classe des Finances Publiques, responsable de la trésorerie de Gien, est désigné gérant intérimaire de la trésorerie de Châteauneuf sur Loire.

Article 2<sup>e</sup> : Cette décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Article 3<sup>e</sup> : M. Bruno CROIBIER a vocation à percevoir, pendant cette période, les indemnités de gestion attachées à ce poste.

Bruno DALLES  
Administrateur Général des Finances Publiques